Image not found or type unknown

# Debit abusif sur mon compte bancaire

Par **sacha07**, le **31/05/2008** à **21:22**

bonjour
J42TAIS ABONN2E A INTERNET ORANGE et j'avais autorisé un prélevement automatique de 29.90 euros mensuel.
en decembre 2007 j'ai interropu cet abonnement et les prelevements se sont arretés.
mais en avril 2008 orange m'a facturé une live box que je n'ai jamais reçue. Ma banque a accepté ce prélèvement d'un montant de 100 euros et me dis aujourd hui qu'en vertu de mon accord de prelevement automatique concerant ma période d'abonnement elle a reagit correctement.
il me semble pourtant que ce prelevement n'a rien a voir avec les precedents. M abanque avit elle le droit d'agir ainsi?
MERCI de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés